

CHINE

Des syndicalistes risquent d'être condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement

Index AI : ADF 17/97/96

Amnesty International a appelé, mardi 24 décembre 1996, la communauté internationale à intensifier ses pressions sur la Chine en vue d'obtenir la libération des prisonniers d'opinion Li Wenming et Guo Baosheng. Ces deux défenseurs des droits des travailleurs risquent d'être condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement dans la province en pleine expansion du Guangdong, située au sud de la Chine, à côté de Hong Kong.

« Li Wenming et Guo Baosheng encourent une peine d'au moins dix ans d'emprisonnement pour avoir soutenu les droits des travailleurs, activité pacifique que le gouvernement qualifie pourtant de "contre-révolutionnaire", a déclaré Amnesty International. La condamnation de ces deux hommes pour de tels actes, à environ six mois de la restitution de Hong Kong à la Chine, ébranlerait encore la confiance de ceux qui misent sur l'État de droit dans la province du Guangdong et, par conséquent, à Hong Kong. »

Les deux hommes ont été jugés à Shenzhen, près de Hong Kong, en novembre 1996. Ils auraient été reconnus coupables de « complot en vue de renverser le gouvernement », crime passible aux termes du Code pénal d'une peine d'au moins dix ans d'emprisonnement. Les accusés avaient voulu créer un syndicat indépendant et avaient diffusé auprès des ouvriers des informations concernant leurs droits.

Les médias de Hong Kong ont suivi de près le procès, qui a eu lieu en novembre à Shenzhen ; le conseil législatif provisoire de Hong Kong, non élu, siégera dans cette ville jusqu'en juillet 1997, date du retour de la péninsule sous la souveraineté chinoise. Ce procès revêtait une signification particulière du fait qu'on y jugeait des défenseurs des droits des travailleurs dans une province dont le secteur industriel bénéficie d'investissements étrangers considérables et dont le taux de croissance économique est élevé. Pour certains médias de Hong Kong, ce procès semblait donner la mesure de la volonté des autorités chinoises de rassurer ceux qui, à Hong Kong, ont exprimé leur inquiétude quand au respect futur de l'État de droit par la Chine. Il s'agissait également du premier procès à caractère manifestement politique à avoir lieu dans la province du Guangdong depuis 1995.

Contrairement à leurs habitudes, les autorités n'ont pas annoncé le verdict du tribunal à l'issue du procès, en raison sans doute des pressions exercées sur le gouvernement. Amnesty International demande de nouveau à la Chine de libérer ces deux hommes immédiatement et sans condition. L'Organisation engage également les autres gouvernements à faire part aux autorités chinoises de leur crainte que le maintien en détention de Li Wenming et Guo Baosheng n'ait un impact négatif sur la situation des droits de l'homme dans la province du Guangdong |